



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 3 Octobre 2018
CR N° 7**

Présent (es) : Mesdames CORMERAIS Martine - PUDELKO Françoise - VANEY Nolwenn
Monsieur GILBERT Cédric - LUCHESE Anthony – LE NOACH Guy

Excusé(es) : Madame MEKSZ Aniko

Invité(es) : Mesdames FERRER Ghislaine -TORTORA Sandrine

COURRIERS AUX CLUBS

INFOS :

La COC a pris note des rencontres amicales suivantes:

+16 ans Féminins : SUCY / DRAVEIL le 04/10

LA CAUDACIENNE : La COC prend note du maintien de votre équipe -17 ans masculine, vous êtes attendus ce dimanche à Bonneuil pour le 2^{ème} délayage.

LA CAUDACIENNE : La COC prend note du maintien de votre équipe -15 ans masculine.

BRY : La COC prend note du désengagement de votre équipe -15 ans masculine.

ST MAUR : La COC prend note de l'engagement de votre équipe -15 ans masculine 3 qui intégrera le championnat en poule basse.

L'HAY-LES-ROSES : La COC prend note de l'engagement de votre équipe -15 ans masculine 2 qui intégrera le championnat en poule basse.

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Poule A

Rencontre CA l'Hay-les-Rose HB 2 / ES Sucy HB 2 du 22-23/09/2018 :

SUCY : 3 Joueurs ne sont pas qualifiés à la date de la rencontre, BERNARD qualifié le 24/09/18, BOUCHEZ qualifiée le 29/09/18, NGWABIJE qualifié le 25/09/18, en conséquence vous avez match perdu par pénalités sportive et financière. Le classement sera actualisé.

5^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Vous trouverez en pièce jointe le championnat

Début le 13/14 octobre 2018

MOINS DE 15 ANS

La COC enregistre le désengagement de l'équipe de CHEVILLY LARUE.

Vous trouverez en annexe le 2^{ème} délayage du 13 / 14 octobre 2018.

Durée des rencontres :

Poule de 3 : 2 x 12 minutes – 5 minutes de pause – exclusion 1 minute

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Poule B

Rencontre RSC Champigny / CHB Bry 2 du 10-11/09/2018 :

La COC attend l'accord du club de Bry pour valider l'inversion de cette rencontre.

MOINS DE 18 ANS

Le Brassage aura finalement lieu sur 2 dates :

6/7 octobre (1 poule) 13/14 octobre (3 poules)

Vous le trouverez en annexe

Et

17/18 novembre 2018

Taille de ballon : 2

Durée des rencontres :

Poule de 3 : 2 x 12 minutes – 5 minutes de pause – exclusion 1 minute

Poule de 4 : 1 x 20 minutes – exclusion 1 minute

MOINS DE 15 ANS

Vous trouverez en pièce jointe le championnat effectué après les redescentes des délayages régionaux.

12 équipes restent en département

1 poule de 12 en match Aller / Retour

Début du championnat : 13-14 octobre 2018

Fin du championnat : 25-26 mai 2019



COMMISSION « JEUNES »

MPL 4/2018

Valenton, le 3 octobre 2018

Présente : Michèle PETIT LETURGEZ, Christiane WEIMAN, Jean RIGOLLET et Pierre WEIMAN

A TOUS LES CLUBS

NOUVEAUX RAPPELS

- Tous les joueurs ou joueuses figurant sur les feuilles de rencontres doivent être licenciés ou en licences déposées. Il en est de même pour les responsables d'équipes.
- Les officiels managers doivent être majeurs ou accompagnés d'un licencié majeur sinon la rencontre ne peut se jouer.

Moins de 11ans Garçons

St Maur : Nous n'avons aucune trace de votre participation ni au tournoi de Chennevières, ni à celui du Plessis. Qu'en est-il exactement ?

Les prochains délayages des Moins de 11ans sont en pièce jointe.

Moins de 11 Filles

Vous trouverez également ci-joint le championnat à 10 équipes.

Moins de 13ans Filles

Villiers : Nous avons bien enregistré que les éléments féminins nés en 2006 évolueraient en championnat moins de 15 départementaux ou régionaux et ne pourront en aucun cas participer au Challenge Régional Moins de 13. A l'avenir, nous ne répondrons qu'aux courriels formulés par le président ou le correspondant général.

Moins de 13ans Garçons

Tournoi de St Mandé : à l'attention de Chennevières et St Maur en confirmation de l'appel téléphonique du secrétaire du Comité, le tournoi débutera à 13h45 et non 14h.

Sucy : nous avons bien noté le retrait de votre équipe 2.

St Maur : nous avons bien noté le retrait de votre équipe 3.

En conséquence, les tournois de Maisons Alfort et de Valenton se feront en 1 match sec (2fois 20mm).

Tournois Mini Hand

18 Novembre	Alfortville
25 Novembre (matinée)	La Caudacienne
2 Décembre	Maisons Alfort
2 Décembre	Créteil
9 Décembre	St Maur
20 Janvier	Boissy
10 Février	Fontenay-sous-Bois
17 Février	Valenton
31 Mars	Ormesson
7 Avril	Chennevières
14 Avril	Bonneuil
26 mai	Arcueil

Nous nous permettons de vous rappeler que vous devez nous adresser un Compte rendu après vos tournois.

Pour la Commission
Michèle PETIT-LETURGEZ

La Présidente de la COC 94
Martine CORMERAIS



Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte **rendu n'ont pas pris part aux débats.**

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges du Comité 94, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagné des droits de consignation prévus.